

FAQ sur les licences académiques

- Des licences académiques gratuites sont-elles disponibles pour les lycéens ?
- Comment activer le logiciel sur l'ordinateur d'un élève ?
- Qui est éligible pour participer au programme de licence académique gratuit?
- Quels critères une institution académique doit-elle remplir pour être éligible ?
- Y a-t-il des limitations sur la manière dont le logiciel peut être utilisé dans une université ou une école supérieure ?
- Quels logiciels sont disponibles dans le programme ?
- Existe-t-il des différences techniques entre les versions académique et commerciale du logiciel ?
- Comment demander une licence pour mon collège ou mon université ?
- Comment activer le logiciel dans ma classe ou mon laboratoire ?
- Un étudiant peut-il demander une licence ?
- Combien d'utilisateurs simultanés le programme prend-il en charge ?
- La licence expire-t-elle et quelle est la procédure de renouvellement ?
- Géom@tique et Blue Marble offrent-ils un support technique dans le cadre du programme ?
- Existe-t-il des ressources pédagogiques disponibles pour faciliter l'utilisation du logiciel dans un laboratoire universitaire ?

Des licences académiques gratuites sont-elles disponibles pour les lycéens ?

Non. Actuellement, le programme de licence universitaire gratuit n'est disponible que pour les établissements d'enseignement supérieur.

Comment activer le logiciel sur l'ordinateur d'un élève ?

Un étudiant peut "emprunter" une licence du serveur de réseau pour une étude indépendante ou installer sa propre copie locale en fonction des conditions de la licence académique. Notez qu'après avoir activé le logiciel, l'ordinateur de l'élève n'a pas besoin d'être connecté en permanence au réseau.

Qui est éligible pour participer au programme de licence académique gratuit?

Toutes les universités et écoles supérieures agréées en France peuvent demander une licence universitaire gratuite.

Quels critères une institution académique doit-elle remplir pour être éligible ?

L'établissement universitaire doit être une université ou une école supérieure agréée qui dispense aux étudiants un enseignement en classe ou en laboratoire. Géom@tique et Blue Marble se réserve le droit de refuser l'admissibilité d'une institution pour quelque raison que ce soit.

Y a-t-il des limitations sur la manière dont le logiciel peut être utilisé dans une université ou une école supérieure ?

Le logiciel fourni dans le cadre du programme de licence universitaire gratuit ne peut être utilisé qu'à des fins d'instruction ou d'utilisation en laboratoire. Cela inclut l'installation sur l'ordinateur personnel d'un étudiant, lorsque cela est autorisé par un membre du corps professoral. L'utilisation du logiciel pour de la recherche à finalité commerciale ou subventionnée est strictement interdite par la licence universitaire. Toute violation de cette politique entraînera la révocation immédiate de la licence académique de l'établissement et pourrait entraîner des frais de licence commerciale.

Quels logiciels sont disponibles dans le programme ?

La licence académique gratuite est disponible pour les versions actuelles de Global Mapper, le module LiDAR de Global Mapper et Geographic Calculator.

Existe-t-il des différences techniques entre les versions académique et commerciale du logiciel ?

Non. Les versions académique et commerciale du logiciel offrent les mêmes fonctionnalités.

Comment demander une licence pour mon collège ou mon université ?

Vous pouvez demander une licence universitaire gratuite en remplissant le formulaire de demande. Après examen, un représentant de Blue Marble vous contactera pour finaliser les détails.

Comment activer le logiciel dans ma classe ou mon laboratoire ?

La licence universitaire est soit activée via un serveur de licences réseau, soit via un ordre de distribution de licences mono-utilisateur pour les étudiants distants. Pour plus d'informations, contactez ventes@geomatique.fr.

Un étudiant peut-il demander une licence ?

Non, seul un membre du personnel de l'université ou de l'école d'enseignement supérieur peut demander une licence universitaire gratuite. Par la suite, l'activation du logiciel sur l'ordinateur de l'étudiant doit être autorisée et supervisée par un membre du corps professoral. L'établissement universitaire responsable est responsable de toute violation du contrat de licence par un étudiant.

Combien d'utilisateurs simultanés le programme prend-il en charge ?

Au cours du processus de candidature, l'établissement d'enseignement peut demander des licences pour le nombre requis d'utilisateurs simultanés. Les représentants de Blue Marble et Géom@tique évalueront et prendront une décision finale concernant cette demande.

La licence expire-t-elle et quelle est la procédure de renouvellement ?

La licence académique expirera à la fin du cours désigné et une demande de renouvellement doit être soumise avant la date d'expiration afin de garantir le fonctionnement ininterrompu du logiciel.

Géom@tique et Blue Marble offrent-ils un support technique dans le cadre du programme ?

Géom@tique et Blue Marble propose un support technique pour la durée de la licence. La fonction principale de ce service de support est d'assurer le bon fonctionnement du logiciel. Pour obtenir de l'aide sur les questions de flux de travail ou de procédure, reportez-vous à la documentation d'aide incluse ou aux ressources en ligne.

Existe-t-il des ressources pédagogiques disponibles pour faciliter l'utilisation du logiciel dans un laboratoire universitaire ?

Blue Marble fournit une série de matériels pédagogiques gratuits, comprenant des instructions pas à pas, ainsi que les fichiers de données nécessaires. Ceux-ci sont mis à la disposition exclusive des institutions académiques

FAQ

participantes. Un enseignement en classe, payant, peut également être organisé si nécessaire. Envoyez un email à info@geomatique.fr pour plus d'informations.
